

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE ALPES

COMMISSION TOURISME - PATRIMOINE
REUNION DU 29 JUIN 2006 - VILLEMORIEU

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Noms – Prénoms	Structure
BLANC Dominique	Maire de Hières sur Amby
CHOLLIER Patrick	Cté de communes Balcons du Rhône
CLEUX Vincent	Syndicat mixte de la boucle du Rhône
COUDURIER Pascal	Office de Tourisme de Montalieu
DERMONS Gérard	Grottes de la Balme
DIAS José	Maison du patrimoine de Hières sur Amby
DUPRAS Auguste	Office de Tourisme de Crémieu
GARCIN Jean-Jacques	Groupement des OTSI
GENTIL Gérard	Cté de communes de l'Isle Crémieu
GRENINGER Marie-Annick	Comité d'expansion
JANAUDY Isabelle	Cté de communes du Pays des couleurs
MICHOUD Bernard	AMAPAC
MOLY Lucien	Lo Parvi
MORNEY Roger	Cté de communes du pays des couleurs
REY Chantal	Office de Tourisme des Avenières
ROUILLET Philippe	Groupement des OTSI
ROUX Elisabeth	Mairie de Tignieu Jamezieu
TRIPPIER Olivier	Cté de communes des Balmes Dauphinoises
Excusés	
PERNET Philippe	Cté de communes de l'Isle Crémieu

Ordre du jour :

- ① Bilan rapide du 1^{er} CDRA
- ② Présentation du CDRA II : organisation, méthode de travail, calendrier
- ③ Présentation du Diagnostic et débats

① Bilan rapide du 1^{er} CDRA (2001-2006)

- 13.6 M d'€ engagés (plafonnés)
- 3.9 M d'€ de subventions Région (29%)
- 1.2 M d'€ de subventions Département (9%)
- 291 dossiers engagés
- 119 structures bénéficiaires :
 - Les 4 communautés de communes
 - 4 autre EPCI (Tourisme, Culture, Déchets, Aménagement)
 - 25 communes
 - Les 3 chambres consulaires
 - 23 associations (Développement économique, Insertion, Tourisme, Agriculture, Social, Commerce)
 - 48 agriculteurs ou structures agricoles
 - 12 particuliers (gîtes et chambres d'hôtes)

Les actions sur le volet Tourisme :

	Objectifs	Engagé	Prévu	%
6	Mettre en valeur l'offre touristique - Aménagement de 13 sites	373 000	410 000	91 %
7	Développer les séjours - 2 hôtels et 13 gîtes et chambres d'hôtes	288 000	321 000	90 %
8	Identité touristique - Promotion et mise en réseau (GOTSI)	287 000	292 000	98 %
12	Valoriser le patrimoine par la randonnée	116 000	175 000	66 %

en montant de subvention régionale en euros.

② Présentation du CDRA II :

Le territoire candidat :

Suite au désengagement de la communauté de communes Portes Dauphinoises de Lyon Satolas, le périmètre concerné s'appuie sur 3 EPCI :

- la communauté de communes des Balcons du Rhône,
- la communauté de communes de l'Isle Crémieu
- la communauté de communes du Pays des Couleurs

et des communes isolées

- les communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chéruy et Tignieu Jameyzieu

Le périmètre définitif du CDRA ne sera arrêté qu'au moment de la signature de la charte. Seules les structures (publiques, privées et associatives) basées sur le territoire candidat pourront bénéficier des subventions du CDRA.

L'organisation du CDRA

1- Un Comité de pilotage

Composition : 23 élus représentants les collectivités adhérentes et la Région

Chef de projet : Alain MOYNE BRESSAND

Rôle : Décision et validation

2- Un conseil local de développement (CLD)

Composition : Acteurs socio-économiques du territoire, citoyens participant aux commissions

Président : Christian GIROUD

Rôle : Consultation et avis du conseil de gouvernance

Les participants aux commissions adhèrent directement au CLD. Ceux qui le souhaitent peuvent participer au conseil de gouvernance.

3- Six commissions

Composition : Ouvert largement à la société civile et aux élus locaux

Référents des commissions : 1 ou 2 référents désignés par le comité de pilotage et le CLD

Rôle : Proposition

STRUCTURE	COMPOSITION	ROLE
Comité de pilotage	Elus	DECISION
Conseil Local de Développement	Socioprofessionnels	CONSULTATION -AVIS
Commissions thématiques	Elus + socioprofessionnels	PROPOSITION

Pour la commission Tourisme, les référents sont :

- Référents Comité de pilotage :

Elisabeth ROUX, Tignieu-Jamezieu

- Référent CLD :

Jean Jacques GARCIN, Groupement d'OTSI

La méthode de travail

La procédure CDRA implique 4 phases successives qui donnent lieu à un document à présenter à la Région :

1- *Candidature (présenté en avril 2006)*

2- *Charte de développement durable à 10 ans*

3- *Contrat définitif à 5 ans*

4- *Avenant(s)*

Pour élaborer des documents, le comité de pilotage s'appuie sur les commissions de travail thématiques. Celles-ci ont pour mission de proposer un diagnostic, des objectifs de développement (charte) et des pistes d'actions. Pour cela, elle s'appuie sur les travaux produits lors de la réflexion sur le SCOT, notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations Générales (DOG).

Les principes

Le projet de CDRA devra s'appuyer sur les principes suivants :

1- Développement durable :

Prise en compte des 3 dimensions économique, sociale et environnementale dans l'élaboration des projets

2- Transversalité

Priorité aux projets répondant à des besoins transversaux (concernant les 3 cantons), puis intercommunaux enfin locaux

3- Co-construction et concertation

Entre élus politiques et les acteurs de la société civile

4- Innovation et expérimentation

Le financement

La région prévoit un budget de subvention pour notre territoire entre 2007 et 2012 de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros. La répartition de ce budget sera validée par le comité de pilotage dans le contrat définitif.

La subvention régionale s'élèvera à 30 % en moyenne du montant des actions du contrat, soit une valeur totale maximum de dépenses de 15 millions d'euros.

Les 70 % restants seront financés par les porteurs de projets ainsi que par d'éventuels autres partenaires (Europe, Conseil Général...)

Le calendrier

Un calendrier prévisionnel détaillé est présenté. Il prévoit la présentation du diagnostic en octobre 2006, de la charte en décembre 2006 et du contrat définitif en juin 2007.

6 réunions de chacune des commissions sont prévues pour mener à bien cette réflexion. Des groupes de travail sur des sujets bien ciblés pourront être mis en place.

③ **Présentation du Diagnostic et débats**

Un pré-diagnostic synthétique est présenté par le groupement d'OTSI. Il est le résultat de la concertation de différents acteurs du territoire, ainsi que d'une synthèse des études et diagnostics menés dans le cadre du :

- SCOT
- 1^{er} CDRA
- Contrat de développement touristique

Il a fait l'objet d'une présentation, d'un débat et d'un enrichissement par la commission.

7 thématiques ont été envisagées pour ce diagnostic :

- 1- Accessibilité**
- 2- Notoriété-image**
- 3- Visite et activité**
- 4- Offre d'hébergement**
- 5- Promotion-commercialisation**
- 6- Positionnement client**
- 7- Mise en réseau**

Un document synthétique relatant les forces et faiblesses du territoire sur ces thématiques est joint en annexe.

Des éléments de diagnostic plus précis seront apportés sur les sujets abordés au fur et à mesure des commissions.

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la place à donner à la problématique spécifique du Patrimoine. Faut-il lier les deux thématiques Patrimoine et Tourisme systématiquement ou envisager des actions propres concernant les sites patrimoniaux ?

Préparation de la prochaine commission

La prochaine commission se déroulera le 12 septembre 2006 à Crémieu (salle audio)..
Sur la base du diagnostic, elle aura pour objectif d'identifier et de lister les enjeux du territoire en matière de Tourisme et de Patrimoine.

Nous vous proposons à terme de travailler en groupe de travail plus ciblés sur les sujets prioritaires. Suite à la dernière commission, voici une organisation possible :

1- FILIERES

- 1-1 Filière Loisirs**
- 1-2 Filière Patrimoine**
- 1-3 Filière Randonnée – Vélo**
- 1-4 Nouvelles filières**

2- HEBERGEMENTS

3- ORGANISATION : Promotion, Mise en réseau, Qualité, Commercialisation...